



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conciliateurs

Question écrite n° 58051

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des conciliateurs de justice. En effet, je viens de m'apercevoir que ces derniers, qui effectuent pourtant un travail essentiel et très important qui contribue à désengorger nos tribunaux, doivent financer à titre personnel leurs formations. Il est un peu surprenant de constater que des bénévoles de la justice soient obligés de s'auto financer pour fonctionner eu égard aux services rendus aux concitoyens. Il souhaite donc savoir ce qu'elle compte entreprendre afin de faire évoluer positivement cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58051

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5129